



Géographie

5ème

Géographie

5^{ème}



Table des matières

1. Le peuplement	15
2. La population.....	15
III. Aspects économiques	15
1. Agriculture.....	15
2. Elevage	15
3. Pêche	16
4. Ressources minières et énergétiques	16
Conclusion.....	16
Chapitre 3 : Le centre sud.....	16
Introduction :	16
I. Etude physique	17
a. La géologie :	17
b. Le relief	17
c. Le climat.....	17
d. L'hydrographie :	17
e. La végétation :	17
f. Les sols :	17
II. Etude humaine	18
1. Le peuplement :	18
2. La population :.....	18
III. Aspects économiques	18
1. Agriculture :	18
2. Elevage :	18
3. Pêche :	19
4. Les industries.....	19
Conclusion :	20
Chap4 :L'Est et Sud-est.....	21
Introduction	21
I. Aspect Physiques.....	21
1. Le relief	21
2. Le Climat.....	21
3. L'Hydrographie	21
4. La Végétation	22
5. Les Sols :	22

II. Aspects humains.....	22
1. Le peuplement.....	22
2. La Population	22
III. Aspects économique.....	23
1. L'Agriculture.....	23
2. L'Elevage	23
3. Le Tourisme et l'artisanat.....	23
4. La Pêche	24
5. Industrie et Commerce	24
Conclusion.....	24
Chapitre 5 : Le Sud et le Sud-Ouest	25
Introduction	25
I. Aspect Physique	25
1. Le relief	25
a. Les plaines.....	25
b. Les Montagnes	25
c. Les Collines et les affleurements granitiques.....	25
1. Le Climat.....	25
2. L'Hydrographie.....	26
3. Les Sols et la Végétation.....	26
a. Les Sols	26
b. La végétation	26
II. Aspects Humains.....	26
1. Le peuplement.....	26
2. La population.....	26
III. Aspects économiques	27
1. Agriculture.....	27
a. Les Cultures Vivrières.....	27
b. Les Cultures Commerciales ou de rente	27
1. La pêche	27
2. L'Elevage	27
3. Industries et Commerces	28
a. Industries	28
b. Commerce	28

4. Tourisme et Artisanat	29
a. Le Tourisme	29
b. L'Artisanat.....	29
Conclusion.....	29
Deuxième partie : L'Afrique : Grands traits physiques et économique	30
Généralités.....	30
Chapitre 6 : L'Afrique Centrale : Aspect physique et économique	31
Introduction :	31
I. Aspects physiques	31
1. Le relief	31
a. Les plaines d'Afrique Centrale sont soit alluviales soit littorales :	31
b. Les Cuvettes	31
c. Les plateaux.....	31
d. Les Montagnes	31
2. Le Climat.....	32
3. L'hydrographie.....	32
4. Les Sols, Végétation et Faune	32
II. Aspects économiques	32
1. Agriculture.....	33
a. Agriculture Vivrière de la zone CEMAC.....	33
b. Agriculture commerciale de la zone CEMAC.....	33
c. La Production forestières.....	33
2. L'Elevage et la pêche de la zone CEMAC	33
3. Industrie et Commerce	33
a. Industrie :	33
b. Commerce	34
4. Tourisme.....	34
Chapitre 7 : l'Afrique de l'Ouest : Aspects physiques et économiques	35
Introduction :	35
I. Aspects physiques	35
1. Le climat.....	35
2. Les sols et la Végétation.....	35
3. L'hydrographie.....	36
a. Les fleuves.....	36

b.	Le lac Volta	36
II.	Aspects économiques	36
1.	L’Agriculture.....	36
2.	L’Elevage	37
3.	La Pêche	37
4.	Les Mines, Industries et Commerce	37
a.	Mines.....	37
b.	Industries	37
c.	Commerce	37
5.	Le Tourisme et l’Artisanat.....	38
Chapitre 8 : L’Afrique du Nord ou Afrique Septentrionale		39
Introduction :		39
I.	Aspects Physiques	39
1.	Le relief :	39
a.	Les Chaines de Montagnes :.....	39
b.	Les Plateaux :	39
c.	Les Plaines :.....	39
2.	Le Climat et la Végétation.....	39
a.	Le Climat :	39
b.	Végétation :	40
3.	Hydrographie :.....	40
II.	Aspects économiques :	40
1.	L’Agriculture.....	40
a.	Agriculture vivrière	40
b.	Agriculture commerciale.....	41
2.	L’élevage.....	41
3.	La pêche	41
4.	Les ressources minières et industrie	41
a.	Les ressources minières et énergétiques.....	41
b.	Industrie.....	41
5.	Le commerce	41
6.	Le Tourisme et l’Artisanat.....	41
a.	Tourisme.....	42
b.	Artisanat	42

Conclusion.....	42
Chapitre 9 : L'Afrique de l'Est et l'Océan Indien.....	43
Introduction :	43
I. Aspects Physiques :	43
1. Le relief :	43
2. Climat et Végétation.....	43
a. Climat.....	43
b. Végétation	43
3. L'Hydrographie.....	44
II. Aspects économiques	44
1. Agriculture.....	44
a. Les cultures vivrières.....	44
b. Les cultures commerciales	45
2. Elevage	45
3. La Pêche	45
4. Mines et Industrie.....	45
a. Le secteur minier	45
b. Ressources énergétiques.....	45
c. Industrie.....	45
5. Commerce	45
6. Le Tourisme	46
Conclusion.....	46
Chapitre 10 : L'Afrique du Sud ou Afrique Australe.....	47
Introduction	47
I. Aspects Physiques	47
1. Le relief	47
2. Le climat.....	47
3. Végétation	47
4. Hydrographie.....	48
II. Aspects économiques	48
1. Agriculture.....	48
2. Elevage	48
3. La pêche	48
4. MINES ET INDUSTRIE.....	48

a.	Les Mines	48
b.	Industrie.....	49
5.	Le commerce	49
6.	Le Tourisme	49
	Conclusion.....	50
	Chapitre 11 : L'Union Européenne	51
	Introduction :	51
I.	Condition d'adhésion et les pays membres	51
a.	Condition d'adhésion	51
b.	Pays membres.....	51
II.	Aspects physiques	51
1.	Le relief :	51
2.	Climat :.....	51
3.	Hydrographie :.....	52
4.	Végétation et faune.....	52
a.	Végétation :	52
b.	Faune :	52
III.	Elément de l'intégration	52
1.	Naissance de l'UE :	52
2.	Symbolle de l'UE :	52
3.	Objectifs de l'UE.....	53
4.	Les principales institutions de l'UE	53
	Conclusion.....	53
	Bibliographie.....	54

Chapitre 1 : le Nord: désert et nomadisme pastoral

Introduction :

Le **BET** est situé dans la partie nord du pays et subdivisé en quatre régions (provinces) à savoir Borkou, Ennedi-Est, Ennedi-Ouest et Tibesti. C'est une région saharienne caractérisée par le désert couvert de bandes de sable ponctuées par des chaînes de montagnes. On y pratique un élevage camelin et une plantation des palmiers dattiers (palmeraies).

Sédentaire et nomade peuplent cette région, mais le mode de vie dominant est le nomadisme pastoral.

I. Aspects physiques

1. Situation géographique

Le **BET** est situé entre le 16^e et 24^e degré de latitude Nord et entre le 15^e et 24^e degré de longitude Est. Il est limité au Nord par la Libye, au Sud par la région géographique du centre et du centre-ouest, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Niger. Sa superficie est de 780000km², c'est la région la plus vaste du pays.

2. Le relief

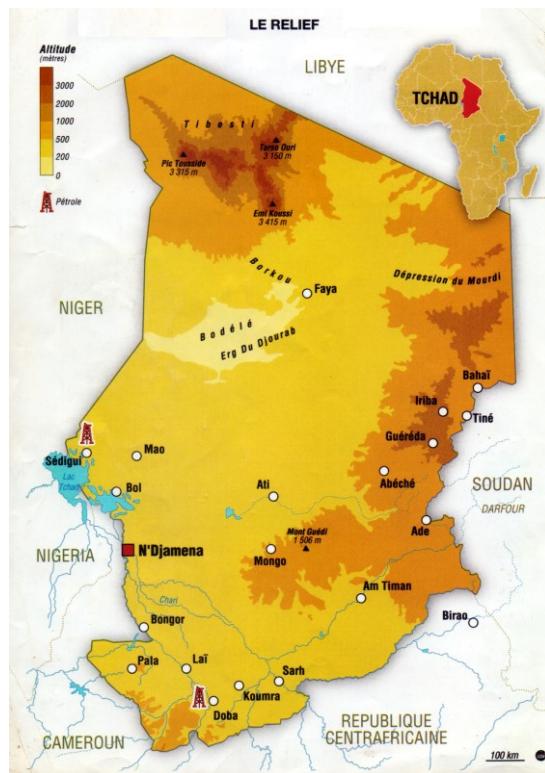
Le relief est l'ensemble des inégalités du sol observables à la surface de la terre. Le BET comprend trois types de relief : les plaines, les plateaux et les montagnes.

a. Les plaines

Elles sont constituées des dunes de sable soit fixes soit mobiles. On distingue quatre grandes plaines : BORKOU, DJOURAB, MOURTCHA ET MOURDI.

b. Les plateaux

Les plateaux sont des affleurements granitiques avec des sommets variant entre 500 et 1500m et sont appelés TARSO au Tibesti et ERDI dans l'Ennedi.



c. Les montagnes

Les principaux sommets du **BET** sont : EMI-KOUESSI (3415m), TARSO EMISSI (3376m) et PIC TOUSSIDE (3315m) dans le Tibesti et l'Ennedi dont le sommet culmine à 1450m.

3. Le climat

La région du **BET** a un climat saharien ou désertique caractérisé par :

- la sécheresse (rareté d'eau)
- l'agitation de l'air (vent)
- la température élevée
- l'insuffisance et/ou l'irrégularité des pluies.

4. L'hydrographie

Le **BET** est une région en général pauvre en hydrographie, car peu de cours d'eau la traverse. On y trouve les LACS OUNIANGA et quelques oueds (ENNERIS). En plus de ces lacs et oueds, il y a de nappes phréatiques peu profondes.

5. La végétation

La végétation à proprement dite n'existe presque pas du moins elle se résume à des buissons rabougries et des palmiers-dattiers autour des oasis.

Aspects humains

Deux catégories de population se trouvent au **BET**, il s'agit des nomades et des sédentaires.

1. Le peuplement

Le peuplement du **BET** date de l'époque préhistorique (au quaternaire). Fuyant l'assèchement du Sahara, les nomades et semi-nomades ont quitté le Nil pour venir peupler la région.

2. La population

La population est l'ensemble des habitants (hommes et femmes puis leurs enfants). D'après le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) de 2009, la population du **BET** est estimée à 286.991 habitants répartis comme suit : Borkou 93.589 habitants ; Ennedi 167.919 habitants et Tibesti 25.483 habitants.

La population du BET est majoritairement musulmane et les principales ethnies sont TOUBOU, GORANE, ZAGHAWA, DAZA, BIDEAT...

Les conditions climatiques précaires, les guerres, les épidémies font que la population dans cette partie du Tchad varie constamment.

II. Aspects économiques

L'économie du **BET** repose sur l'élevage de dromadaires, la plantation des palmeraies, le commerce, les mines, le tourisme...

1. L'élevage de dromadaire

L'élevage de dromadaires est l'une des principales activités économiques de la région. Il fournit le moyen de transport, la nourriture, l'argent pour la caisse de l'Etat.

2. La plantation des palmeraies

Les palmiers dattiers produisent la nourriture, les matériels de travail... On pratique aussi de l'agriculture irriguée dans les oasis.

3. Le commerce

Le commerce dans cette région est une activité d'échanges qui s'organisent autour de dattes, dromadaires, de natron et de sel gemme à l'intérieur de la région et avec l'extérieur contre les produits de cueillette, les bêtes...

4. Les mines

Le sol et le sous-sol de cette région regorge de potentialités importantes pour le développement économique du pays. Il y a le sable, le gravier, le sel, le natron, l'uranium, l'or... un peu partout dans cette région.

5. Le tourisme

Le **BET** est une grande région de tourisme grâce à ses admirables peintures rupestres, ses lacs, son puit de natron, ses chaines de montagnes, plateaux et sable...

NB : les LACS OUNIANGA sont entrés dans le patrimoine mondial de l'UNESCO donnant ainsi un cachet particulier au BET dans le domaine touristique.

Conclusion

Le **BET** est la plus vaste région du Tchad, mais elle est moins peuplée. Malgré l'hostilité des éléments physiques, le **BET** offre des potentialités nécessaires pour le développement économique de la région et partant celui du Tchad.

Chapitre 2 : Le centre et le centre-ouest

Introduction :

Le centre et le centre ouest comprennent quatre régions (provinces) à savoir BATHA, BAHR EL GAZAL, KANEM ET LE LAC. C'est une région comprise entre les 12,5^e et 16,5^e degrés de latitude Nord et entre les 11^e et 20^e degrés de longitude Est.

Elle est limitée au Nord par le BET, au Sud par la région du centre et centre-sud, à l'Ouest par le Niger le Nigeria et le Cameroun et à l'Est par la région de l'Est et du Sud-Est (le Ouaddaï géographique).

Le centre et le centre-ouest couvrent une superficie de 236.833 km² pour une population estimée à 1.512.902 habitants

C'est une région à dominance agropastorale.

I. Aspects physiques

L'histoire géologique de la région est celle de la cuvette tchadienne qui résulte des plissements de l'ère primaire et de l'accumulation des dépôts du quaternaire dus aux variations climatiques.

1. Les plaines

Le centre et le centre ouest est essentiellement composé de dunes de sable dans sa partie occidentale et sa bordure orientale autour du lac porte une multitude d'iles et des polders.

2. Le climat

Il est de type sahélien avec une courte saison de pluie et une longue saison sèche.

La région est située entre les isohyètes 200 et 500mm par an et la température la plus élevée s'observe en avril (41° Ati)

3. L'hydrographie

En hydrographie, le centre et le centre ouest est la région la mieux desservie. On y trouve des OUADIS et des lacs.

- les OUADIS sont des cours d'eau à écoulement temporaire : le BAHR EL GAZAL, affluent du lac Tchad et le BATHA, le plus important des OUADIS. Le BATHA prend sa source dans le massif de OUADDALI, mais bénéficie des pertes d'eau du GUERA.
- les lacs sont un écoulement permanent : le lac-Tchad, le plus important, alimenté par le système CHARI-LOGONE et le lac FITRI.

4. La végétation

On rencontre la prairie dans les rives du lac FITRI, inondable en saison de pluie ; la savane à acacia autour de Ati et un peu partout la steppe.

5. Les sols

On distingue des sols riches et des sols pauvres

- les sols argilo-limoneux plus ou moins halomorphes qui portent des cultures maraîchères ;
- les sols argilo-sableux dans les dépressions inter dunaires du Kanem favorables aux cultures précoces et maraîchères ;
- les sols de polders du Lac très aptes, permettent plusieurs cultures dans l'année ;
- Les sols argileux du BATHA propres à la culture de décrue appelée BERE-BERE.

II. Aspects humains

1. Le peuplement

L'occupation du centre et centre ouest est très ancienne. Depuis des siècles, des vagues de migrations se sont succédé. Les premiers habitants sont des animistes appelés SAO et des blancs venus de FEZZAN. Le brassage de ces différents peuples a donné différents groupes qui vivent aujourd'hui dans la région.

2. La population

Les habitants qui peuplent cette région sont estimés à 1.512.902 habitants d'après le **RGPH2** de 2009. C'est une population pluriethnique dont les principales sont : BILALA, KOUKA au Batha ; KOURI, DADJO, KANEMBOU, BOUDOUMA, KOTOKO AU KANEM, TOUNDJOUR...

III. Aspects économiques

1. Agriculture

La région dispose de vastes superficies très riches (polders), les pourtours du lac FITRI, les rives du BATHA,...mais il manque de la main d'œuvre. On y cultive le maïs, le blé, le sorgho de décrue, le mil pénicillaire..., les cultures maraîchères et les produits de la gomme arabique.

2. Elevage

L'élevage est la principale activité de la région à cause des conditions climatiques assez favorables (absence des mouches tsé-tsé et d'humidité). On y élève : les bovins, les ovins et caprins, les camelins et les équidés.

On y distingue 3 principales espèces de bovins :

Le zébu arabe, le plus dominant. Il est de petite taille et présente une aptitude laitière et une qualité bouchère acceptable ;

Le zébu peul ou bororo, moins bon en termes de lait et qualité bouchère à cause des longues distances auxquelles il est soumis. Il est de grande taille avec des longues et volumineuses cornes;

Le zébu kouri, le plus productif (meilleur) en termes de lait et qualité bouchère. Il est dépourvu de bosse et a des grosses cornes.

3. Pêche

La région est la plus poissonneuse parmi les autres et cette activité est plus concentrée dans La région du Lac à propos du Lac Tchad et aussi dans le lac Fitri et le Batha essentiellement marécageux. Les pêcheurs professionnels sont généralement des BOUDOUMA et des KOTOTO.

4. Ressources minières et énergétiques

Les ressources minières et énergétiques reposent sur le natron, exploité à NGUELIA, LIWA et à BAGASSOLA ; le sel, exploité à RANGALOUM ; les algues bleus (DIHE) et les gisements de pétrole du Kanem à NOUKOU ET A RIG-RIG découverts par la CONOCO en 1973.

L'opération de la gomme arabique a été lancée au Kanem en 1962, au Lac en 1965.

Conclusion

Le centre et le centre ouest possède d'énormes potentialités sur tous les plans, mais les aléas climatiques et le manque des capitaux assombrissent (compromettent) son développement.

Chapitre 3 : Le centre sud

Introduction :

Le centre sud regroupe quatre régions à savoir CHARI BAGUIRMI, HADJER LAMIS, NDJAMENA ET GUERA. Sa superficie est de 141.860 km² pour une population estimée à 2.635.060 habitants soit une densité de 18 habitants/km².

Il est compris entre 10,5° et 13°N et entre 15° et 20°E. C'est une région limitée au Nord par le centre et le centre-ouest, à l'Est par le OUADDAI géographique, à l'Ouest par le Cameroun, au Sud et Sud-Ouest.

C'est une région dont les principales activités sont : l'agriculture et l'élevage.

I. Etude physique

a. La géologie :

C'est un terrain constitué des rochers volcaniques.

Cette région est recouverte par de l'argile, les sables et les alluvions du Delta du Chari au quaternaire.

b. Le relief

Le relief du centre sud est caractérisé dans son ensemble par une platitude, d'une plaine d'inondation relevée sur sa bordure orientale (Est) par les sommets du GUERA.

La plaine occupe la partie occidentale (Ouest) du Sud-Est. Cette plaine offre de vaste possibilité de culture irriguée.

Les sommets les plus importants sont : les chaines d'ABOUTELFANE (1506m) les massifs de KADAM (985m), le massif du GUERA (1613).

c. Le climat

Le climat du centre sud est de type sahélien avec deux saisons : saison sèche et saison de pluie. C'est une région qui est comprise entre les isohyètes 300 et 800mm/an. Les températures sont très élevées et présentent des écarts.

d. L'hydrographie :

Le centre sud a dans sa partie occidentale des cours d'eau inférieurs, des fleuves Chari et le Logone et leurs affluents respectifs.

Le BAHR ERGUIG est un affluent du Chari et le BA-ILLI formé par les pertes d'eau du Logone au niveau de Lai.

e. La végétation :

Il y a trois sortes de formation végétale dans le Sud, il s'agit de :

- une savane à acacia très fréquente dans la région de HADJER-LAMIS ;
- une savane arborée pour le reste de la région et une savane rabougrie sur les hauteurs de massif central.

f. Les sols :

Dans le massif central, on rencontre deux types de sol : les sols ferrugineux dans les plaines exondées et les vertisols dans les dépressions, les plaines d'inondation. Cette zone a une valeur agricole modeste et ses sols se trouvent au Guera.

Dans le bassin du Chari-Logone, on distingue deux types de sols :

- les sols argilo sablonneux, favorables à la riziculture ;
- les sols ferrugineux tropicaux au Nord et au Nord-Est de Ndjamen. En dehors de ces sols, on trouve les sols subarides, les sols hydromorphes et les sols halomorphes ayant une valeur agricole moyenne pour les deux premiers et nulle pour les derniers.

II. Etude humaine

L'étude humaine porte essentiellement sur le peuplement et la population

1. Le peuplement :

La mise en place de la population du Centre Sud est ancienne ; à côté du peuple originel, il y a des étrangers. En effet, les premiers habitants étaient des animistes, mais les autres sont venus des divers horizons.

2. La population :

Deuxième région la plus peuplée après le sud et sud-ouest elle est composée de plusieurs ethnies dont les principales sont entre autres HADJARAÏ (KENGA, DADJO, KORBO, BIDIOT,...) BARMA, BABALIA, ARABE, SARA, BOUA...

Les arabes du CHARI BAGUIRMI gravitent entre MASSAKORI ET BOKORO et ce sont des anciennes tribus installées au Tchad.

III. Aspects économiques

1. Agriculture :

Le centre Sud est une zone où se pratiquent l'agriculture vivrière et commerciale. Les conditions climatiques et les techniques utilisées sont peu favorables, mais la main d'œuvre agricole est abondante.

L'agriculture vivrière porte sur la production des céréales (mil sorgho, maïs...) ; les oléagineux (arachide, sésame...) ; les légumineux à consommation courante comme le gombo, l'oseille...

L'agriculture commerciale concerne les cultures maraîchères, la riziculture... qui se pratiquent tout au long des cours d'eau, le Chari...

2. Elevage :

Le Centre Sud constitue la zone de transit pour le bétail soit vers les abattoirs frigorifiques de FARCHA soit vers le Sud ou les pays voisins (Nigeria...). On y élève les bovins, les caprins, les ovins...

3. Pêche :

Elle est pratiquée de manière artisanale par les KOTOKO, les MASSA, les KIM, les KABALAYE, les BORNOU, les HAOUSSA... dans le Chari, le confluent Chari-Logone et leurs affluents.

4. Les industries

Bien qu'elles soient naissantes, elles permettent la transformation des matières premières et exploitent les sources d'énergie.

N'Djamena renferme la quasi-totalité des industries de la région qui sont de plusieurs types : industries alimentaires, énergétiques et aussi de bâtiments.

Les industries alimentaires sont composées de la Société Nationale des Abattoirs du Tchad de FARCHA ; les Brasseries Du Tchad (BDT) nées en 2004 de la fusion des Brasseries du Logone (BDL) de Moundou démarquées en 1965 et des Boissons et Glacières du Tchad (BGT) de N'Djamena créées le 21 juillet 1971 ; la Compagnie Sucrière du Tchad privatisée en 2004 en lieu et place de la SONASUT et de la SOSUTCHAD ; les Boulangeries et Pâtisseries puis les STJF.

Industries énergétiques : elles concernent la Raffinerie de pétrole installée à DJERMAYA qui traite le brut issu des champs de rôniers et mimosa (bassin du CHARI BAGUIRMI et de BONGOR) acheminé par pipeline. La production est destinée à la consommation nationale et aussi à l'exportation vers la RCA.

Les autres industries sont composées des laboratoires de recherches vétérinaires et zootechniques de FARCHA ; la SNE et STE ;

Les industries de bâtiments : la Société de Production et de Commercialisation des Tôles (SPCT) ; les Briqueteries (hélico...) ; SATOM ; SNER ; CGCOC ; NECOBAT

L'artisanat et le tourisme : l'artisanat dans cette région repose sur la maroquinerie, chaussures, ceintures en cuir, nattes, vans, statuettes...

Le tourisme concerne les massifs montagneux tels que le Mont Guéra..., une faune variée dans la réserve de ABOU-TELFANE, des hippopotames dans le CHARI et le LOGONE, les buttes Sao à N'Djamena et ses environs, les ruines du royaume de BAGUIRMI, le musée national de N'Djamena...

Le commerce : la proximité avec le Cameroun et le Nigeria fait du centre Sud et principalement de N'Djamena, un centre commercial très important. Grâce à l'Aéroport international de N'Djamena et aux marchés des grandes villes de la région, les échanges se font à l'intérieur avec les autres régions ainsi qu'avec extérieur. Ces échanges concernent principalement les produits agro-pastoraux et halieutiques contre des produits manufacturés, des sources d'énergie,...beaucoup de banques commerciales y sont implantées à N'Djamena.

Conclusion :

Le centre Sud possède d'énormes potentialités agro-pastorales et compte le plus grand nombre d'industries du pays.

Chap4 :L'Est et Sud-est

Introduction

L'Est et le Sud-Est est la partie du Tchad composée de quatre(4) Provinces (régions) à savoir le WADIFIRA (Biltine), le OUADDAI (Abéché), le SALAMAT (Amtiman) et le SILA (Goz-Beida).

L'Est et le Sud-Est s'étend entre les hauts plateaux du OUADDAÏ géographie (Ouaddaï et Goz-Beida) et les zones marécageuses du SALAMAT. C'est une région située entre 10° et 16° de latitude Nord et entre 20° et 24° de longitude Est. Elle est limitée au Nard par le BOURKOU-ENNEDI, au Sud par la RCA, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Centre et le Centre-Ouest et le Sud et le Sud-Ouest. L'Est et le Sud-Est couvre une superficie de 187.270km² pour une population estimée à 10,24 habitants au km².

L'Est et le Sud-est compte 4 régions (Provinces), 12 départements et 53 Sous-préfectures.

I. Aspect Physiques

1. Le relief

Le relief de l'Est et du Sud-Est est constitué en grande partie de plaine dans sa partie Sud (SALAMAT) où la vaste plaine d'inondation marécageuse rend presque inaccessible la région en saison pluvieuse, mais marqué au Nord (OUADDAI et WADIFIRA) par un ancien massif fortement érodé dont les points culminant(les plus élevés) sont les Monts KAPKA (1200m) et MARAONE(1320m).

2. Le Climat

L'Est et le Sud-Est jouit d'un climat tropical semi-humide dans sa partie Sud, sahélien au Centre et Subdésertique au Nord.

Le climat tropical semi-humide règne sur le SALAMAT entre les isohyètes (lignes d'égales précipitations) 1100 et 800mm par an. Il est caractérisé par une saison des pluies de 04 mois allant de mai à septembre et peut varier.

Le climat sahélien couvre le OUADDAI, le SILA et une partie du WADIFIRA. Il est caractérisé par une longue saison sèche (9 à 8 mois) et une pluviométrie moyenne annuelle de 800 à 500mm.

Le climat subdésertique couvre le Nord-Ouest de Biltine (ARADE) avec des températures moyennes élevées et des précipitations qui se situent entre les isohyètes 500 et 200mm /an.

3. L'Hydrographie

Le réseau hydrographique de l'Est et du Sud-Est est composé des cours d'eau permanents et des cours d'eau temporaires (OUEDS) :

- ✓ Les cours d'eau permanents sont les BARH KEITA, AOUK et le SALAMAT qui drainent les eaux des plaines d'inondation du SALAMAT vers le Chari et le Lac IRO ;
- ✓ Les cours d'eau temporaires (Oueds) se localisent dans le OUADDAI géographique. Ils coulent pendant les averse de la brève saison des pluies. Ce sont le BATHA, le plus important qui prend naissance dans les massifs du OUADDAI et se jette dans le Lac FITRI puis le OUADI-RIME le OUADI HADDAD, le OUADI-FAMA et OUADIEENNE.

4. La Végétation

La végétation est déterminée par le climat qui règne dans l'Est et le Sud-Est :

- ✓ Le domaine sahélien, caractérisé par la savane steppique à acacias et balanites egyptiaca (Savonnier) dans le OUADDAI géographique et le WADIFIRA.
- ✓ Le domaine soudanien à savane arborée dans le SALAMAT.

5. Les Sols :

Par rapport aux types de climat, on distingue plusieurs types de sols :

- ✓ Des sols halomorphes et des sols d'érosion : ce sont des sols stériles qui alternent avec des sols brun-rouge subarides sur lesquels se pratique la culture d'arachide et de petit mil. Ces sols se trouvent dans le WADIFIRA et le OUADDAI pour les deux premiers et dans une partie de GOZ-BEÏDA (AM-DAM) jusqu'au Nord de BILTINE pour les derniers ;
- ✓ des vertisols (sols argileux), des sols hydromorphes et des sols ferrugineux tropicaux se trouvent dans le SALAMAT où ils sont respectivement favorables pour la culture du sorgho de décrue (BERE-BERE), la riziculture et la culture de coton puis d'autres variétés de sorgho.

II. Aspects humains

L'étude humaine porte essentiellement sur le peuplement et la population.

1. Le peuplement

Etant la mise en place de la population sur le territoire, le peuplement de l'Est et du Sud-Est date de très longtemps. Ce peuplement est issu de la migration en provenance de l'Est notamment de la vallée du Nil et d'autres régions du pays.

2. La Population

Ensemble des individus, hommes, femmes et enfants habitant l'Est et le Sud-Est. Cette population est de 1.919.311 habitants soit une densité de 10,22 habitants par km². Elle est composée des MABA, des MARFA, des ZAGHAWA, des MASSALITE, des DADJO, des TAMA, des ABCHARIB... dans les provinces du OUADDAI géographique et du

WADIFIRA. Les ROUNGA, les KAELIR, les RABALIA... appartenant au sous-groupe ARABE du SALAMAT.

Cette population est répartie inégalement à travers l'ensemble de l'Est et du Sud-Est. Elle est plus dense dans le OUADDAI et le WADIFIRA.

III. Aspects économique

Répartie relativement dans les zones climatiques, les activités économiques de l'Est et du Sud-Est sont constituées de l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat, le commerce et les activités industrielles des légumineux, oléagineux, tubercules.

1. L'Agriculture

L'Est et le Sud-Est reste dans son ensemble une région à vocation agricole (80% de la population active pratique de l'agriculture) malgré les caprices climatiques de la partie de la région.

Le SALAMAT est l'un des principaux producteurs des céréales du Tchad, le grenier céréalier. Plusieurs kilomètres carrés de terres sont arrosés par les décrues du BAHR AZOUM donnant ainsi l'occasion aux paysans de pratiquer les cultures contre-saison, cultures maraîchères et fruitières en plus des cultures pluviales (céréales, oléagineux, tubercules, légumineux ...)

Malgré l'introduction de la culture attelée, du tracteur et de la motopompe pour l'irrigation, les moyens de production restent en grande partie archaïques.

2. L'Elevage

Le OUADDAÏ géographique est l'un des grands domaines d'élevage du Tchad malgré l'eau qui semble rare dans cette partie de l'Est et du Sud-Est. L'élevage bovin y est important à cause de l'absence des mouches tsé-tsé. Par contre dans le SALAMAT, on pratique beaucoup plus l'élevage des petits ruminants (Ovins, Caprins...) à cause d'inondation facteur favorisant l'humidité et la présence des mouches tsé-tsé défavorable à l'élevage de gros bétail (élevage bovin).

3. Le Tourisme et l'artisanat

Le tourisme joue un rôle important, car la faune est remarquable. Toutes les espèces sont représentées (lion, éléphant, Girafe, Buffle, ...). On y trouve le parc de ZAKOUMA (la réserve de faune du BAHR SALAMAT) et le domaine de chasse du BAHR AOUK.

L'artisanat joue aussi un rôle important, mais il n'est pas encouragé. Toutefois, il touche toutes les branches (la forge, la tannerie, la maroquinerie, la vannerie, la sculpture, la bijouterie ...)

4. La Pêche

Elle est moins représentative, concentrée dans le SALAMAT principalement dans les BAHR SALAMAT, AOUK et KEITA et elle est pratiquée de façon saisonnière.

5. Industrie et Commerce

L'Industrie concerne essentiellement la production de l'eau et de l'électricité grâce aux STE et SNE si non autrefois, il y'avait l'Huilerie Moderne d'Abéché et l'Usine d'Egrenage d'AM-TIMAN.

Le Commerce est caractérisé par l'import-export. L'exportation concerne les produits de l'ARTISANAT et ceux agro-pastoraux alors que l'importation concerne les produits manufacturés et les sources d'énergie.

Conclusion

L'Est et le Sud-Est est une région où la grande partie est favorable à l'élevage, à l'agriculture ainsi qu'au tourisme et à l'artisanat. Il représente l'un des greniers céréaliers du pays.

Chapitre 5 : Le Sud et le Sud-Ouest

Introduction

La Région du Sud et du Sud-Ouest est composée de 7 Provinces : Logone Occidental (MOUNDOU), Logone Oriental (DOBA), Moyen Chari (SARH), Mandoul (KOUMRA), Mayo Kebbi Est (BONGOR), Mayo Kebbi Ouest (PALA) et la Tandjilé (LAI). Le Sud et le Sud-Ouest est situé entre 7° et 11° de latitude Nord et entre le 14° et 20° de longitude Est. C'est une région limitée au Nord par le Centre Sud, à l'Est par l'Est et le Sud-Est, à l'Ouest par le Cameroun et au Sud par la RCA. Elle a une superficie de 139.548 km² où vivent différents groupes ethniques pratiquant diverses activités dont les principales sont : l'agriculture (coton) et les industries (pétrole).

I. Aspect Physique

C'est une étude qui concerne les éléments tels que reliefs, climat, sols, végétation et hydrographie.

1. Le relief

Il est composé des plaines, des montagnes et des collines.

a. Les plaines

Elles sont soit exondées majoritairement dans la partie Sud en général soit inondées dans la partie Nord tout au long du bassin fluvial Chari-Logone.

b. Les Montagnes

Le plus haut sommet se trouve dans les MONTS DE LAM (1.163m d'altitude) à BAIBOKOUM dans la province du Logone Oriental. Les Montagnes de moindre importance sont entre autres les Monts NIELLIM à KORBOL dans la Province du Moyen Chari et les Monts ILLI à FIANGA dans la Province de Mayo-Kebbi Est.

c. Les Collines et les affleurements granitiques

On peut observer les collines et affleurements granitiques respectivement dans les régions du Mayo-Kebbi Ouest (PALA), dans la Tandjilé Est et à Benoye dans la Province du Logone Occidental.

1. Le Climat

Jouissant d'une bonne pluviométrie (abondante) et d'une température assez clémence, le Sud et le Sud-Ouest est sous un climat tropical humide et semi humide. La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 800 et 1300mm ; les températures maximales ne dépassent guère 40° c.

2. L'Hydrographie

Le Sud et le Sud-Ouest est bien arrosé par conséquent, le réseau hydrographique est bien dense. Il est composé des fleuves et des Lacs.

- Les Fleuves : ce sont le Chari et le Logone avec leurs affluents et défluents formant un bassin hydrographique le plus important.
- Les Lacs : Le Sud et le Sud-Ouest renferme plusieurs lacs : Les lacs TOUPOURI (TIKEM et FIANGA) dans le Mayo-Kebbi-Est, les lacs LERE, TRENE dans le Mayo Kebbi-Ouest ; le lac IRO dans le Moyen Chari et le lac-WAY dans le Logone Occidental. Ces fleuves et lacs sont riches en poissons.

3. Les Sols et la Végétation

a. Les Sols

Le Sud et le Sud-Ouest présente des sols très variés et propices à l'agriculture : des sols ferralitiques, des sols ferrugineux tropicaux, des sols hydromorphes et des vertisols des zones de pendage de crue.

b. La végétation

Grâce au climat, la végétation est bien fournie et répartie en trois domaine : domaine soudano-sahélien, domaine soudanien et le domaine soudano-guinéen :

- ✓ Domaine Soudano-sahélien : est caractérisé par une steppe boisée et arbustive ;
- ✓ Domaine Soudanien : est caractérisé par des savanes boisées, vierges et des steppes arborées ;
- ✓ Domaine Soudano-guinéen : est caractérisé par des forêts claires et savanes arbustives et arborées.

II. Aspects Humains

1. Le peuplement

La mise en place de la population du Sud et Sud-ouest est le résultat des mouvements migratoires des populations venues de l'Est, du Nord-est et du Sud-ouest il y'a déjà très longtemps.

2. La population

Le Sud et le Sud-Ouest est densément occupé grâce au climat favorable qui a facilité une implantation humaine rapide.

D'après le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, le Sud et le Sud-ouest comptent 4.685.614 habitants, soit une densité de 33,6 habitants par km². La répartition reste inégale et la Province du Logone Oriental est la plus peuplée

Le Sud et le Sud-Ouest compte plusieurs ethniques : SARA, MOUNDANG, MASSA, KIM, GABRI, SOUMRAI, MOUSGOUM, PEUL, LAGGA, MBOUM, LELE, MONGO, NGAMBAYE...

A ces populations autochtones s'ajoutent les populations venant d'autres régions du pays. La population du Sud et du Sud-ouest est majoritairement agricultrice et sédentaire.

III. Aspects économiques

La région du Sud et du Sud-Ouest constitue le pilier de l'économie du pays (Moundou, ville économique du Tchad) grâce à l'agriculture(Coton) et le pétrole.

1. Agriculture

L'Agriculture est caractérisée par les cultures vivrières et les cultures commerciales ou de rente (produits destiné à la vente en vue de se procurer d'argent).

a. Les Cultures Vivrières

Elles reposent sur la production des céréales (mil, sorgho, riz...) ; les légumineuses ; les oléagineux ; les tubercules... qui servent à la substance de la population.

b. Les Cultures Commerciales ou de rente

Elles concernent essentiellement le coton, la canne à sucre, le tabac et le riz. Dans cette région certaines cultures comme l'arachide et le sésame semblent intégrer la liste des cultures commerciales. Le coton est introduit par les colons français en 1925 et sa culture a été rendue à un moment, obligatoire (1928) ; la canne à sucre est cultivée depuis 1965 à Banda dans la province du Moyen Chari, le riz est introduit au cours de la 2^{ème} guerre mondiale.

1. La pêche

La pêche est pratiquée dans le Chari, le Logone et dans les différents lacs où des nombreuses et variées espèces de poissons sont pêchées (Carpes, Silures, Capitaines...) pour la consommation locale et l'exportation vers les pays voisins.

2. L'Elevage

Le Sud et le Sud-Ouest est une région d'élevage secondaire où on pratique plus l'élevage des petits ruminants (Moutons et chèvres) porcs et de la volaille. On trouve un cheptel bovin important dans le Mayo-kebbi constitué des Zébus arabes appelés bœufs **trypano-résistants** et un élevage nomade des zébus pratiqué par les Peuls dont la plupart se sont sédentarisés.

3. Industries et Commerces

a. Industries

Sur le plan industriel, le Sud et le Sud-Ouest occupe le premier rang. La gamme industrielle est variée et composée pour la plupart des industries textiles, agro-alimentaires, extractives...

- La COTONTCHAD (Société nouvelle) est une grande entreprise industrielle qui transforme le coton grain en coton fibre dans ses usines implantées à MOUNDOU, KELO, PALA, LERE, KOUMRA et SARH ;
- L'Huilerie-Savonnerie de Moundou
- La Manufacture des Cigarettes du Tchad (MCT) à Moundou transforme le tabac ;
- La Compagnie Sucrière du Tchad (SCT), localisée à Banda (Sarh) ;
- La Nouvelle Société Textile du Tchad (NSTT) qui fabrique les habits ;
- Les Brasseries du Tchad de Moundou ;
- L'Usine de Jus de fruits de Doba ;
- Les Usines d'Exploitation du Pétrole de Komé ;
- La Société Nationale du Ciment (SONACIM) de Baoré à Pala ;
- La SNE (Société Nationale d'Electricité) et STE (Société Tchadienne des Eaux);
- L'Industrie Moderne de l'Extraction de l'Or à Pala ;
- L'Huile végétale (arachide, karité) par les Industries artisanales.



Depuis octobre 2003, les champs de Doba se sont couverts d'installations pétrolières.

b. Commerce

Le Sud et le Sud-Ouest est un espace de commerce par excellence grâce à l'agriculture et les industries. Moundou est la ville économique du Tchad par la densité de ses entreprises industrielles. Ce commerce est caractérisé par les exploitations et les importations des produits agro-pastoraux et manufacturés avec les autres régions et les pays voisins.

4. Tourisme et Artisanat

La région du Sud et du Sud-Ouest regorge de potentialités touristiques et artisanales très attrayantes.

a. Le Tourisme

C'est une activité de récréation ou de loisir.

Les rites et coutumes, le musée de Sarh, les cases obus des MASSA, la réserve de faune de BINDER-LERE, les Chutes GAUTHIOT, le Parc de MANDA et sa riche faune, les forêts classées d'une superficie de 593.000 hectares à HELLIO-BONGO, DJOLI, Haut BRAGOLO dans le Moyen Chari, Béti... . Les cours d'eaux et les Lacs avec leurs ressources (Hippopotames, Lamantin, Capitaines...) puis des restaurants et hôtels.

b. L'Artisanat

Moins encouragé, l'artisanat joue néanmoins un rôle important dans l'économie de la région. Il touche plusieurs branches Forge, tissage, peinture, la poterie, la vannerie, la Sculpture...

Conclusion

Le sud et le Sud-ouest renferme diverses activités économiques. C'est le cœur de l'économie du pays malgré les aléas climatiques, les actions humaines néfastes à l'environnement et surtout le manque de bonne volonté des fils de la région en faveur du développement.

Deuxième partie : L’Afrique : Grands traits physiques et économique

Généralités

L’Afrique est un continent partagé entre l’hémisphère Nord et l’hémisphère Sud. Il est limité au Nord par la méditerranée, à l’Ouest par l’océan Atlantique et à l’Est par l’océan Indien.

Berceau de l’humanité et de civilisation, l’Afrique compte plus d’un milliard d’habitants pour une superficie d’environ 30 millions de km².

Le Nil est le plus long fleuve du continent voire du monde avec 6.965 km de long et le Kilimandjaro (en Tanzanie) en est le plus haut sommet avec 5.895m d’altitude. Le continent africain est marqué dans sa partie du Nord, du Sahara, le plus grand désert du monde (9 millions de km²). Le Sahara s’étend sur plus de 5000km d’Ouest en Est, de Mauritanie au Soudan.

L’économie de l’Afrique repose essentiellement sur l’agriculture, l’élevage, la pêche, le Tourisme et l’Artisanat, les ressources minières et énergétiques.

L’Afrique compte 54 Pays et peut être divisée en 5 régions géographiques :

- 1) L’Afrique Centrale (9 pays)
- 2) L’Afrique de l’Ouest (16 pays)
- 3) L’Afrique de l’Est (18 pays)
- 4) L’Afrique du Nord (6 pays)
- 5) L’Afrique du Sud (5 pays)

Chapitre 6 : L’Afrique Centrale : Aspect physique et économique

Introduction :

L’Afrique Centrale est une sous-région offrant la plus grande homogénéité géographique. Elle compte 9 pays : l’Angola, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo (RDC), le Sao Tome et Principe et le Tchad. Elle est limitée au Nord par l’Afrique du Nord, au Sud par l’Afrique Australe, à l’Est par l’Afrique Orientale et à l’Ouest par l’Afrique Occidentale et l’Atlantique. L’Afrique Centrale a une superficie de plus de 6 613 253 km² où vivent plus de 200 millions d’habitants. La RDC est le pays le plus vaste (2.345.410 km²).

La zone CEMAC renferme 6 pays de l’Afrique Centrale avec une superficie de plus de 3 millions de Kilomètres carrés et une population de plus de 150 millions d’habitants.

I. Aspects physiques

1. Le relief

Le relief d’Afrique Centrale est constitué de plaines, de Cuvettes, de Montagnes et de Plateaux.

a. Les plaines d’Afrique Centrale sont soit alluviales soit littorales :

- Les plaines alluviales occupent les bassins hydrographiques des fleuves notamment du Congo en RDC et du Chari et Logone au Tchad...
- Les plaines littorales se trouvent le long des rivages maritimes au Gabon, en Angola et au Cameroun.

b. Les Cuvettes

L’Afrique Centrale possède deux principales cuvettes qui sont celles du Tchad et du Congo dont les hauteurs se situent entre 300 et 400m.

c. Les plateaux

Ils ferment les cuvettes de tous côtés et ont des altitudes variant entre 800 et 2000m. Ce sont entre autres le plateau de l’ADAMAOUA au Cameroun (2.000m d’altitude), les plateaux de SHABA et du KASAI en RDC (1.500m) le plateau d’ANGOLA (1.000m), les plateaux de l’ENNEDI (1.450m).

d. Les Montagnes

Les principales montagnes de l’Afrique Centrale sont le Mont Cameroun (4.070m d’altitude), les plus hauts suivis de l’EMI-KOUESSI (3.415 m d’altitude) dans le massif du Tibesti au Tchad.

2. Le Climat

L'influence océanique, orographique et la continentalité de l'Afrique déterminent une variété de climats : climat désertique, climat tropical, climat équatorial et climat sahélien.

- Le climat désertique : Il couvre le Nord du Tchad qui est en grande partie occupé par le désert du Sahara. Il est caractérisé par des fortes températures (54° c maximale), faibles pluviométries et une agitation constante de l'air.
- Le Climat Tropical : caractérisé par une pluviométrie moyenne de 300 à plus de 1000mm/an, il occupe le centre et le Sud de l'Afrique Centrale,
- Le climat équatorial : s'étend de part et d'autre de l'équateur. Il couvre une grande forêt dense. C'est un climat chaud et humide,
- Le Climat sahélien : caractérisé par une longue saison sèche. Il occupe une longue bande à la marge Sud du Sahara.

3. L'hydrographie

A l'exception du Tchad, de la RCA et de la RDC, les pays d'Afrique Centrale sont dans leur majorité, bordés par l'Océan Atlantique et son réseau hydrographique est assez dense. Il est composé des lacs (Lac Tchad, Lac BAMENDJING au Cameroun, Lac ALBERT, Lac EDOUARD...) des fleuves (CONGO, ZAMBEZE, CHARI, LOGONE, OGOUÉ...) et des rivières (OUBANGUI, KASAI, BENOUE, KAGERA...)

4. Les Sols, Végétation et Faune

Les sols et la végétation varient en fonction des zones climatiques du désert, au climat équatorial.

Quant à la faune, elle est riche et diversifiée.

Les sols sont désertiques (erg, reg, brun rouge), halomorphes, hydromorphes, ferralitiques, ferrugineux tropicaux, limoneux, et des sols de forêt.

La végétation est composée de steppe, savane, palmeraies littorales et mangroves, forêt avec leurs multiples aspects.

La faune est constituée des espèces telles que le lion, l'éléphant, girafe, le gorille... qu'on peut observer dans les différents parcs nationaux et des réserves.

II. Aspects économiques

L'économie de l'Afrique Centrale et en particulier celle de la zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) regroupant 6 pays (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, Congo Brazza et le Tchad) est assez contrastée à cause de la mise en valeur partielle et inégale des ressources naturelles de cet espace économique.

1. Agriculture

A l'exception du Congo qui compte moins d'actifs agricoles (30%), la population active agricole de la CEMAC oscille entre 60 et 80%. Ce qui atteste que le secteur prime (domine) sur les autres secteurs d'activités. Il y'a deux types d'agriculture : agriculture vivrière et agriculture commerciale.

a. Agriculture Vivrière de la zone CEMAC

Dans les pays de savane, prédomine la production des céréales, les oléagineux, les légumineux... ; dans les pays forestiers prédomine la production des tubercules, des arbres fruitiers...

b. Agriculture commerciale de la zone CEMAC

L'Agriculture commerciale repose sur les cultures telles que :

- Coton : cultivé au Sud du Tchad, au Nord du Cameroun et en RCA ;
- Café, cacao... au Gabon et au Sud du Cameroun.

Ainsi que le Tabac, la Canne à Sucre, la Gomme arabique... cultivés au Tchad et dans d'autres pays de la CEMAC. Ces cultures occupent des vastes superficies et jouent un rôle prépondérant dans l'économie de la zone CEMAC malgré l'insuffisance et la faiblesse des techniques de cultures.

c. La Production forestières

En dehors du Tchad en grande partie déserte, la forêt couvre tous les pays de la communauté et son exploitation qu'elle soit naturelle, traditionnelle ou industrielle, elle contribue efficacement à l'économie de la CEMAC.

2. L'Elevage et la pêche de la zone CEMAC

L'élevage (le Tchad est le 1^{er} pays pastoral avec 94 millions de têtes toutes espèces confondues) et la pêche sont des activités génératrices des revenus qui occupent des rangs importants dans certains pays de la CEMAC en dehors du Gabon et du Congo qui ne sont pas des pays d'élevage.

3. Industrie et Commerce

C'est une activité qui organise des échanges des biens et services à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays par les voies de communication.

a. Industrie :

Elle concerne la transformation des matières premières issues de l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des ressources minières et énergétiques.

Le pétrole et les minerais jouent un rôle clé dans le développement économique de la CEMAC hormis la RCA dépourvue du pétrole, le reste des pays jouissent des revenus miniers et ceux de l'or noir (le pétrole).

b. Commerce

Le commerce repose sur les échanges des produits finis qui se font à l'intérieur de la sous-région, CEMAC (commerce intérieur) ou avec les pays voisins (commerce extérieur) caractérisé par l'importation et l'exportation.

4. Tourisme

Dans la zone CEMAC, les activités touristiques et artisanales sont bien développées grâce aux énormes potentialités qu'offre cette sous-région : les merveilles de la nature, les parcs, réserves, trésors archéologiques, les traditions et coutumes... pour le tourisme et les possibilités pour le tissage, la vannerie... pour l'artisanat.

Conclusion

Les sols et la végétation, les zones climatiques et le réseau hydrographique sont composés des fleuves, rivières et des lacs riches en ressources halieutiques.

L'économie de la zone CEMAC repose essentiellement sur le secteur primaire hormis quelques industries alimentaires et celles de l'exploitation des ressources énergétiques. La CEMAC est un espace économique pouvant résoudre le problème de déséquilibre économique si les dirigeants de ses pays membres respectent leurs cahiers de charge

Chapitre 7 : l'Afrique de l'Ouest : Aspects physiques et économiques

Introduction :

L'Afrique de l'Ouest compte 16 pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée (Conakry), la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Nigeria, le Sénégal, la Sierra-Leone et le Togo. Elle a une superficie de **5.816.495km²** pour une population estimée à plus de **300 millions**. L'Afrique de l'Ouest est limitée au Nord par le Sahara, au Sud par le Golfe de Guinée, à l'Est par l'Afrique Centrale (par le Tchad et le Cameroun) et à l'Ouest par l'Océan. La **CEDEAO** (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) regroupe 15 pays de cette sous-région, c'est-à-dire l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest moins la Mauritanie qui s'en est retirée en 2001.

I. Aspects physiques

Comme partout en Afrique, le relief de l'Afrique de l'Ouest est formé des plateaux, des plaines, des montagnes et de cuvettes.

Au Sud, on rencontre des plateaux, des plaines lagunaires ou marécageuses (plateau de Fouta-Djalon avec une hauteur de 1.537m) ; des cuvettes (Sénégal-gambienne, Niger...) et des montagnes de faibles altitudes.

1. Le climat

L'Afrique de l'Ouest est sous trois zones climatiques : le climat guinéen ou tropical humide, le climat sahélien et le climat désertique.

- Le climat guinéen est caractérisé par une pluviométrie très abondante, il règne dans les régions côtières de la sous-région (Sierra Leone, Sénégal...) ;
- Le climat sahélien est caractérisé par une longue saison sèche, allant de 6 à 8 mois, il concerne le Nord du Bénin et du Nigeria (les régions intérieures de la sous-région) ;
- Le climat désertique est caractérisé par des températures très élevées et une pluviométrie insuffisante et/ou irrégulière... il couvre le Nord du Niger, du Mali et le Nord et Est de la Mauritanie.

2. Les sols et la Végétation

La répartition des sols et de végétation obéit aux différentes zones climatiques précitées.

Les sols sont désertiques, ferrugineux tropicaux, limoneux, ferrallitiques...

La végétation varie de la forêt guinéenne au désert en passant par les savanes soudanaises et steppes sahéliennes.

3. L'hydrographie

Le réseau hydrographique de l'Afrique de l'Ouest est bien dense et bordé à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Il est composé des fleuves et des lacs dont les principaux sont le NIGER, le SENEGAL, la GAMBIE, la BENOUE, la SASSANDRA et le LAC VOLTA au Ghana.

a. Les fleuves

- le NIGER est le troisième fleuve du continent par sa longueur (4.200km) après le NIL et le CONGO. Il prend sa source en GUINEE et se jette dans le GOLFE DE GUINEE après son écoulement à travers le MALI, le NIGER et le NIGERIA ;
- le SENEGAL : il sert de frontière entre le SENEGAL et la MAURITANIE et il est long de 1.700km ;
- la GAMBIE : long de 1.125km, est un fleuve qui prend sa source dans le massif de FOUTA-DJALON, en GUINEE et se jette dans l'Océan Atlantique après avoir traversé le SENEGAL et la GAMBIE ;
- la BENOUE : principal affluent du NIGER, elle prend sa source dans le massif de l'ADAMAOUA, au cœur du Cameroun avec une longueur totale estimée à 1.370km ;
- la SASSANDRA est l'un des grands fleuves qui traverse la Côte d'Ivoire, de la frontière malienne jusqu'au LAC BUYO. Il est célèbre pour ses hippopotames nains.

b. Le lac Volta

VOLTA est l'un des plus grands lacs artificiels au monde avec une superficie de plus de 8.000 km². Il est issu de la création du barrage d'AKOSOMBO implanté à la confluence de la VOLTA BLANCHE (NAKAMBE), de la VOLTA ROUGE (NAZINON) et de la VOLTA NOIRE (MOUHON) tous trois du Burkina.

II. Aspects économiques

Comme l'économie des autres sous-régions africaines, l'économie ouest-africaine repose essentiellement sur l'agriculture, l'exploitation des ressources minières, l'élevage, les ressources halieutiques, l'industrie, le commerce, le tourisme et l'artisanat. Dans le souci de l'intégration économique, la sous-région a créé en 1975 la CEDEAO qui œuvre pour cette intégration économique dans tous les domaines de l'activité économique.

1. L'Agriculture

Elle constitue la base de l'économie de la sous-région. Elle porte sur les cultures vivrières et les cultures commerciales :

- Les cultures vivrières reposent sur la production des céréales, les oléagineux, les tubercules et les fruits (plantain, bananes, avocat, ananas...) qui entrent dans la consommation quotidienne de la population de la sous-région ;
- Les cultures commerciales varient selon les régions et procurent d'énormes revenus monétaires aux pays producteurs. Ces principales cultures sont : le palmier à huile cultivé au Nigeria, 1^{er} producteur mondial et en Côte d'Ivoire ; le Cacao produit en

Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria ; l'hévéa planté en Côte d'Ivoire, le Coton au Niger, au Ghana, au Mali et au Burkina Faso ; l'arachide au Sénégal, Mali, Niger et au Nigéria, le riz et la canne à sucre au Niger, Mali et au Ghana.

2. L'Elevage

De manière générale, l'élevage est important dans la sous-région à cause de l'humidité et des mouches tsé-tsé. L'élevage bovin est constaté dans les zones à climat sahélien (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Benin, Ghana, Nigéria) ainsi que celui des camelins (Mauritanie, Mali, Niger), des équidés, des ovins et caprins, des porcins et la volaille qui s'adaptent partout.

3. La Pêche

A la différence de l'élevage, la pêche occupe une place importante dans l'économie de la sous-région grâce à la densité du réseau hydrographique et surtout son contact avec l'Atlantique. Elle est pratiquée de façon artisanale par la population de la sous-région alors que les étrangers en tirent grandement profit (Pêche industrielle) en Mauritanie et au Sénégal.

4. Les Mines, Industries et Commerce

a. Mines

La sous-région regorge beaucoup de ressources minières : la bauxite, le fer, le cuivre, les métaux précieux (or, diamant)... Ces ressources ont permis la réputation des certains pays de la sous-région

Exemple : La Ghana, 5^{ème} rang mondial pour la production de diamant et 12^{ème} rang pour l'or.

b. Industries

La diversité et l'abondance des matières premières minières, agricoles, forestières, halieutiques... ont permis un développement accru des diverses industries : Industries agro-alimentaires, industries métallurgiques, industries automobiles, industries chimiques, industries textiles... et surtout industries des constructions et de réparations navales au Nigéria et au Sénégal.

c. Commerce

Le commerce, qu'il soit interne ou externe à la sous-région ne souffre d'aucune difficulté, car le réseau de communication est complet (des routes bitumées, des voies ferrées, des voies fluviales accessibles en toutes saisons et des nombreux ports actifs et aéroports répondant aux normes internationales).

Le commerce repose sur les échanges des produits de tout genre (matières 1ères, produits finis...) de toutes ces ressources précitées.

La CEDEAO et sa banque BCEAO puis l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africain) : Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo partageant la même monnaie (F CFA) jouent un rôle de régulation dans le cadre d'intégration économique de la sous-région.

5. Le Tourisme et l'Artisanat

- **Tourisme** : La sous-région présente dans son ensemble beaucoup de potentialités touristiques notamment les traditions et coutumes, les merveilles de la nature, les réserves naturelles de renom comme celle de BOROMO au Burkina Faso, le Parc National de COMOE, le MONT-SANGBE, le MARAHOUÉ et le TAI en Côte d'Ivoire... les parcs et Sites culturels (l'île de Gorée, l'île de Saint-Louis, Delta de Saloum au Sénégal, les palais royaux d'Abomey (Benin)...).
- **Artisanat** : l'artisanat est aussi assez développé grâce à l'abondance de matériaux offerts par la nature permettant le développement de plusieurs branches artisanales : la sculpture, l'art fon au Benin, l'art Yorouba, la Teinture...

Conclusion

Jouissant d'un climat favorable, d'un réseau hydrographique assez dense, l'Afrique de l'Ouest est bien servie sur le plan économique. L'agriculture, la pêche trouvent des conditions favorables pour leurs développements. Le tourisme, l'artisanat et le commerce ne sont pas du reste, car les merveilles de la nature et le bon état des infrastructures puis le rôle régulateur que joue la CEDEAO permettent une bonne intégration économique de la sous-région.

Chapitre 8 : L’Afrique du Nord ou Afrique Septentrionale

Introduction :

L’Afrique du Nord est la partie la plus massive du continent ($7.904.704\text{km}^2$) où vivent de 250 millions d’habitants. Elle est composée de l’Algérie, le Maroc et la Tunisie qui forment le Maghreb qui signifie en arabe « **presqu’île du soleil couchant** » et l’Egypte, le Soudan du Nord et du Sud puis la Libye.

L’Afrique du Nord est limitée au Nord par la Mer Méditerranée, au Sud par l’Afrique Subsaharienne, à l’Est par la Mer Rouge, l’Erythrée et l’Ethiopie et à l’Ouest par l’Océan Atlantique. C’est une région assez contrastée sur le plan physique et son économie repose essentiellement sur les ressources minières, énergétiques et en partie agro-pastorale.

I. Aspects Physiques

1. Le relief :

Le relief de l’Afrique du Nord est dominé par des chaînes de montagnes des plateaux et des plaines.

a. Les Chaines de Montagnes :

Elles s’allongent d’Est en Ouest, entre le Sahara et la Méditerranée. Ce sont des chaînes d’Atlas (système montagneux du Nord-Ouest de l’Afrique constitué de plus en plus des chaînes distinctes) dont les principaux sommets sont : le Haut Atlas ou grand Atlas (Djebel Toubkal) avec 416m de hauteur, le Moyen Atlas au Maroc avec 350m.

b. Les Plateaux :

Les plateaux sont d’origines sahariennes, constitués des dunes de sable façonnées par le vent (Erg occidental) et des grandes étendues de graviers et de cailloux (Erg oriental). Ex : Massif du HOGGAR en Algérie, le Mont SINAÏ en Egypte...

c. Les plaines :

Elles s’intercalent entre les montagnes et les plateaux. Elles sont étroites et discontinues en Algérie par contre arides et caillouteuses en Libye.

2. Le Climat et la Végétation

a. Le Climat :

L’Afrique du Nord est sous l’influence de deux principaux types de climats : climat méditerranéen et climat désertique.

- Le climat méditerranéen est caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides dont les températures moyennes varient en fonction de l'altitude. Ex : 2,5°C en août et 12°C en janvier à Alger. Les précipitations varient entre 400 et 1.000mm de pluies par an et décroissent des côtes vers l'intérieur de 200 à 400mm/an. Ce climat borde les côtes de la Méditerranée et de l'océan Atlantique.
- Climat désertique prédomine dans le Sahara avec des variations saisonnières très ponctuées : 4,4°C en Hiver et plus 43,3°C en été au Soudan par exemple. Les précipitations semblent presque nulles : 25mm/an au Caire en Egypte. Dans certaines régions désertiques, le cycle de pluies varie de 5 à 10 ans.

b. Végétation :

Elle correspond aux zones climatiques : la forêt et la Steppe

- **La Forêt** : caractérise les régions méditerranéennes et les côtes atlantiques. Elle est composée des conifères, des sapins...
- **La Steppe** : domine les régions désertiques et composée par des épineux, des palmiers, dattiers dans les Oasis, les plantes : Xérophiles dans les zones les plus arides (genre euphorbe et graminées)

3. Hydrographie :

Le réseau hydrographique de l'Afrique du Nord est moins dense en dehors de la Méditerranée et l'Océan Atlantique qui borde les extrémités néanmoins on y rencontre les cours d'eau temporaires, permanent et les lacs :

- **Cours d'eau temporaires** : sont des Oueds rencontrés par endroit ;
- **Cours d'eau permanent** : Le Nil est le plus grand fleuve qui traverse le Sahara à l'Est et donne la vie tout au long de sa vallée ;
- **Les Lacs** : le lac NASSER (6.500km²) et le lac BIRK et EL-KEROUM en Egypte sont les plus importants.

II. Aspects économiques :

Les principales activités développées dans la sous-région sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation des ressources minières, l'industrie, le commerce...

1. L'Agriculture

Les conditions physiques ne sont pas assez favorables à l'agriculture de l'Afrique du Nord, mais la science et la politique l'ont rendue dynamique par la mécanisation et tant d'autres procédés. Ex : « la révolution verte » en Libye et le « barrage vert » en Algérie.

a. Agriculture vivrière

Elle concerne les cultures telles que : blé, l'orge, la pomme de terre, la vigne, les olives...

b. Agriculture commerciale

Elle repose sur la production de coton, la canne à sucre, de la betterave à sucre, la gomme arabique...

L'exploitation forestière se fait aussi dans la sous-région (Maroc, Soudan et en Tunisie).

2. L'élevage

Dans sa partie maghrébine et au Nord-Est, l'Afrique du Nord est favorable à l'élevage nomade dominé par de bovins, de petits ruminants et de camélidés.

3. La pêche

Elle est concentrée dans les mers, les fleuves et lacs, les principaux poissons pêchés sont : poissons de mer, les sardines, les thons, les maquereaux... et la pratique de l'aquaculture.

4. Les ressources minières et industrie

L'Afrique du Nord est riche en ressources minières et énergétiques base du développement industriel de la sous-région.

a. Les ressources minières et énergétiques

L'Afrique du Nord est le plus gros producteur des minerais : sel marin, phosphate, fer, zinc, cuivre, plomb, étain ...

Elle est aussi un gros producteur des ressources énergétiques : Pétrole, Charbon...

b. Industrie

Profitant de diverses matières premières, on y rencontre diverses industries : Industries de transformation, industries lourdes et industries de pointe.

5. Le commerce

Il est organisé par l'UMA (Union du Maghreb Arabe) autour des échanges des biens et services à l'intérieur et à l'extérieur de la sous-région. Le commerce trouve un terrain favorable dans la sous-région grâce au développement et à la modernisation des voies de communication (voies ferrées, autoroutes, voies navigables maritimes et canal de suez) et des aéroports internationaux, la présence de nombreux ports maritimes...

UMA créée en 1989 regroupe l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie ayant pour objectif de renforcer les liens entre les Etats membres, notamment dans le domaine des affaires économiques, culturelles, militaires et internationales. Le siège est à Tunis.

6. Le Tourisme et l'Artisanat

La sous-région d'Afrique du Nord est une zone de tourisme.

a. Tourisme

L'Afrique du Nord est une sous-région touristique par excellence grâce à l'abondance de ses ressources touristiques (la beauté des plages MONASIR en Tunisie par exemple), le patrimoine architectural... et surtout les infrastructures d'accueil (les hôtels) et de transport.

b. Artisanat

La nature offre beaucoup de matériaux permettant le développement de l'artisanat dans cette sous-région. L'Artisanat en Afrique du Nord est constitué de : Tissage, teinture, céramique...

Conclusion

L'Afrique du Nord occupe la plus grande partie de l'Afrique. Le milieu physique de l'Afrique du Nord est bien contrasté et est à majorité désertique. L'économie dépend fortement des ressources minières, énergétiques.

Chapitre 9 : L’Afrique de l’Est et l’Océan Indien

Introduction :

L’Afrique de l’Est ou Afrique Orientale compte 18 pays dont 14 continentaux (Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) et 4 îles dans l’Océan Indien(Les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles). Elle est limitée au Nord par la mer Rouge et l’Afrique du Nord, au Nord-Est par le Golfe d’ADEN, au Sud et au Sud-Est par l’Océan Indien, à l’Ouest par l’Afrique Centrale et l’Afrique Australe.

L’Afrique Orientale couvre une superficie de 6.977.764km² avec une population pouvant dépasser 400 000 000 d’habitants aujourd’hui.

I. Aspects Physiques :

1. Le relief :

Le relief de la partie continentale de cette sous-région est caractérisé par des plateaux, des montagnes, des plaines, des dépressions et des vallées.

- **Plateaux** : ils s’étendent de la mer Rouge au ZAMBEZE avec une altitude de 1.500m qui peut atteindre parfois 2.000m ;
- **Plaines** : Elles bordent les plateaux et occupent l’intérieur de la sous-région ;
- **Montagnes** : Elles s’intercalent entre les plateaux dont les principales sont le Mont KENYA (5.199m), le Mont KILIMANDJARO (5.895m), Mont RAS DACHAN (4.620m) en Ethiopie.

Le relief de la partie insulaire de l’Afrique de l’Est est aussi composé de plateaux et de montagnes.

2. Climat et Végétation

a. Climat

Le climat de l’Afrique de l’Est est de type tropical à nuance sèche sur les plateaux humides, en montagnes au-delà de 2.500m et tempérée dans les îles.

b. Végétation

La végétation varie en fonction des types de climat :

- La partie continentale est couverte de la forêt dense aux confins du Rwanda et du Burundi qui évolue vers la savane arborée (eucalyptus, baobab, acacia et conifères) sur les plateaux du Sud ainsi que des épineux sur les plateaux du Kenya.

La partie insulaire est couverte d'une forêt dense sur les versants des HAUTS-TERRES à Madagascar où une flore unique en son genre (le bois de rose, la vanille...) se développe, ainsi que des prairies et des savanes puis des buissons de plantes xérophiles et euphorbes au Sud et au Sud-Ouest.

3. L'Hydrographie

Le réseau hydrographique de l'Afrique orientale est formé des fleuves et des lacs.

- **Fleuves** : les principaux fleuves sont les branches du NIL (NIL BLANC au Soudan, NIL BLEU, ATBARA en Ethiopie)... et MANGOKY, BETSIBOKA dans l'île de Madagascar ;
- **Lacs** : L'Afrique de l'Est possède un grand nombre de lacs dont l'ensemble forme les Grands Lacs. On trouve le LAC VICTORIA, le plus grand lac d'Afrique, 4^{ème} au monde avec une superficie de 68.100km² et une profondeur de 79m ; LAC TANGANYIKA 2^{ème} plus grand lac d'Afrique avec une superficie de 31.900km² avec une profondeur de 1.435m, les lacs MALAWI (30 900km²), EDOUARD (2.150km²) et lac KIVU (2.650km²) ; lac ALAOTRA le plus important de l'océan Indien à Madagascar, le Nil et le Congo prennent leur source dans la région des GRANDS LACS.

II. Aspects économiques

Les grands pôles d'activités économiques de la sous-région de l'Afrique Orientale sont l'agriculture, l'élevage et le tourisme ainsi que la pêche ; les activités industrielles et le commerce

1. Agriculture

L'Afrique de l'Est compte près de 80% de la population active et assure aux pays de la sous-région, l'essentiel de leurs recettes. Comme dans les autres sous-régions d'Afrique, on pratique des cultures vivrières et des cultures industrielles.

a. Les cultures vivrières

Les cultures vivrières concernent la production des céréales (Sorgho, maïs et mil) : Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie ; les Tubercules (manioc, patate douce, pomme de terre), les Oléagineux (Arachides) Kenya, île Maurice, légumineuses (haricots, fèves et pois), les fruits (ananas, banane et plantain) ainsi que l'horticulture et le maraîchage de contre-saison entrent aussi dans les exploitations agricoles. Mais les caprices climatiques (sécheresse, inondation, les guerres) compromettent la bonne production de ce secteur.

b. Les cultures commerciales

Elles reposent sur la production du coton au Burundi, Ethiopie, Kenya..., de la canne à sucre beaucoup concentrée dans les îles (îles à sucre), du thé au Kenya (4ème rang mondial), du blé, du riz, du tabac...

2. Elevage

L'élevage est pratiqué dans tous les pays de la zone Nord, de la sous-région. Il est composé des bovins, ovins et caprins.

(Ethiopie, Djibouti, Kenya, Ouganda et Erythrée puis Somalie où ¾ de la population est nomade).

3. La Pêche

La pêche est assez développée en Afrique de l'Est grâce à l'abondance de plans d'eau (océan, fleuves et lacs. Elle est artisanale et industrielle (dans les îles). L'aquaculture est aussi développée, surtout à Madagascar.

4. Mines et Industrie

a. Le secteur minier

Il est moins développé en Afrique de l'Est ; les minerais exploités sont la soude, le sel, le fluor, au Kenya, les diamants et les pierres précieuses ainsi que le kaolin au Burundi. Il existe néanmoins beaucoup de réserves ;

b. Ressources énergétiques

Elles reposent essentiellement sur l'exploitation des eaux des rivières et constituent la 1^{ère} source électrique en Ethiopie et par la construction des barrages hydroélectriques sur les fleuves KIAMBARE et TURWELL au Kenya et sur les chutes d'OWEN en Ouganda. La mélasse issue des raffineries de sucre (îles Maurice, Seychelles).

c. Industrie

On y trouve les industries extractives pour l'exploitation de gisements miniers, les industries agro-alimentaires et les industries de bases (Sidérurgie, métallurgie...) au Mozambique, en Zambie, Zimbabwe...

5. Commerce

Il s'effectue autour des échanges des biens et services à l'intérieur et à l'extérieur de la sous-région. Beaucoup d'institutions économiques régulent les activités économiques au sein de la sous-région de l'Afrique de l'Est : COMESA :Common Market for Eastern and Southern Africa ou Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe regroupant 19 pays membres ayant chacun sa propre monnaie autour d'une union douanière : EAC, East African

Community et surtout CEPGL : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs qui regroupe le Burundi, la RDC et le Rwanda ayant pour objectif intégration économique et la facilitation des mouvements des biens, des capitaux et des personnes entre différents pays de la sous-région des Grands lacs.

6. Le Tourisme

La Sous-région d'Afrique de l'Est est une région de tourisme par excellence. L'Afrique de l'Est regorge de potentialités touristiques : faune et flore variées au Kenya, en Ouganda, au Mozambique... ainsi que des bonnes infrastructures d'accueil et de transport.

Conclusion

Qu'il soit continental ou insulaire, le relief de l'Afrique de l'Est est dominé par des plateaux et des montagnes entre lesquels on trouve les plaines, les dépressions et les vallées. L'économie de l'Afrique de l'Est est pour l'essentiel fondée sur les ressources agro-pastorales et halieutiques. Le secteur industriel, le commerce et le tourisme jouent un rôle non négligeable.

Chapitre 10 : L'Afrique du Sud ou Afrique Australe

Introduction

Composée de 5 pays (République d'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et la Swaziland), l'Afrique Australe couvre une superficie de 2.674.954km² avec une population de plus de 62 000 000 d'habitants. Elle est bordée à l'Ouest et au Sud par l'Océan Atlantique, au Sud-Est par l'Océan Indien et limitée au Nord par l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est.

I. Aspects Physiques

1. Le relief

Le relief de l'Afrique Orientale est issu d'un vieux socle déprimé en sa partie centrale (cuvette du KALAHARI), mais relevé au contraire sur les bords qui sont dominés par des escarpements abrupts d'étroites plaines côtières. On peut distinguer les ensembles ci-après :

- Cuvette de KALAHARI : vaste dépression sableuse portant dans ses parties les plus basses des marais, des lacs et des lagunes temporaires ;
- Une Ceinture de hauts plateaux compris entre 1.000 et 1.500m où l'ORANGE, le VAAL, le LIMPOPO s'encaissent profondément ;
- Le Grand Escarpement : constitué par le rebord soulevé du socle, surplombe de 1.000 à 2.000m les marges extérieures et porte des sommets élevés ;
- Les marges extérieures : généralement étroites :
 - ✓ à l'Ouest, la plaine du NAMIB, faite de dunes et de regs ;
 - ✓ à l'Est, les plateaux et les collines du NATAL ;
 - ✓ au Sud, les chaînes primaires des caps, séparées par deux bassins le Grand KAROO 2.505 m au mont KOMPASBERG et le petit KAROO 2.326m d'altitude situé à l'Est du Cap.

2. Le climat

L'Afrique australe est située entre 17° et 35° Sud, soit à la même latitude que le Sahara au Nord, mais si elle est sèche dans l'ensemble, le désert vrai n'y occupe qu'une partie restreinte. Plusieurs types de climat se répartissent la région d'Afrique australe :

Le climat tropical humide sur les côtes orientales, le climat aride ou semi-aride au Nord du 32^{ème} parallèle et le climat méditerranéen au Sud.

3. Végétation

On y rencontre la forêt tropicale le long de la côte (NATAL), une savane plus ou moins boisée composée d'acacia, baobab, rônier... dans la partie Est des hauts plateaux et la prairie appelée VELD, la steppe composée des épineux dans les régions sèches de l'Ouest et une végétation méditerranéenne (maquis ou garrigues, forêt claire sur les chainons) dans la région du cap.

4. Hydrographie

En plus des océans (Atlantique et Indien) qui bordent ses côtes Ouest et Est, l'Afrique australe est parcourue par quelques fleuves dont les plus importants sont, ORANGE (2.100km), LIMPOPO (1.800km), ZAMBEZE (2.700km), 4^{ème} fleuve d'Afrique par sa longueur, des rivières dont VAAL, KOMATI,... et des lacs MALAWI et TANGANYIKA ainsi que les eaux issues des chutes du LAC VICTORIA.

II. Aspects économiques

L'Agriculture malgré sa puissance et sa variété, tient dans l'économie une place inférieure à celle de l'industrie : C'est là une différence fondamentale avec le reste du continent.

1. Agriculture

Elle concerne les cultures vivrières et les cultures commerciales.

Les cultures vivrières sont pratiquées sur des parcelles réduites et avec des moyens archaïques : le millet, le sorgho, le blé, le maïs ...

Les cultures commerciales sont les mieux développées, pratiquées sur des grands domaines par des moyens modernes par des blancs qui détiennent presque 80% des terres : la canne à sucre (plaine du NATAL), le tabac (TRANSVAAL), le coton, vigne (caps)...

2. Elevage

C'est l'une des principales vocations de l'Afrique australe. Les immenses étendues herbeuses du VELD, totalement exemptes de mouche tsé-tsé se prêtent aussi bien à l'élevage des ovins caprins qu'à celui des bovins. On y pratique aussi un élevage scientifique (élevage intensif en RAS).

3. La pêche

La pêche occupe une place importante dans la sous-région et est beaucoup plus concentrée en Namibie et surtout en Afrique du sud où il y a une importante flotte de pêche et dont les eaux froides du littoral sont très poissonneuses. Les espèces pêchées sont la langouste, la sardine et l'anchois, le maquereau, les poissons d'eau douce et les crustacés.

4. MINES ET INDUSTRIE

a. Les Mines

L'Afrique australe est riche en minerais : des minerais non ferreux ainsi que des pierres et métaux précieux. On peut citer entre autres le chrome, le manganèse, l'uranium, le charbon, le diamant, le cuivre, le nickel.... l'Afrique du Sud est le plus grand détenteur de toutes ces ressources minières de la sous-région et recèle d'importantes réserves. Les ressources énergétiques de la république sud-africaine possèdent les seuls gisements importants de

charbon de l'Afrique (du continent). On peut les trouver dans les couches du KAROO, de l'Est du TRANSVAAL et du Nord-Ouest du NATAL permettant le fonctionnement des centrales thermiques et l'hydroélectricité obtenue grâce aux barrages.

b. Industrie

Le secteur industriel est le plus développé du continent grâce à l'abondance des matières premières et la disponibilité des sources d'énergie puis d'excellents moyens de communication. On y trouve les industries de transformation, les industries de base, les industries alimentaires.

- Industrie de transformation : industries extractives, textiles, de pâte à papier...
- Industries de base : métallurgie, sidérurgie, industries chimiques, des constructions mécaniques...
- Industries alimentaires : raffinage de sucre, conditionnement de jus et pulpe de fruit...
- ❖ Les grandes régions industrielles s'individualisent en Afrique du Sud
- Le 1^{er}, le TRANSVAAL, le 2^{ème} est la région des CAPS, 3^{ème} la région de DURBAN et enfin le PORT-ELIZABETH

5. Le commerce

Qu'il soit à l'intérieur de la sous-région ou à l'extérieur, il est très actif et régulé par la SADC (Communauté de Développement de l'Afrique Australe), organisation d'intégration régionale qui regroupe en son sein 14 de l'Afrique austral et de l'Océan Indien (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, RDC, Swaziland, Tanzanie Zambie et Zimbabwe).

Les échanges concernent les matières premières (minéraux et métaux précieux), les produits semi-finis et ceux dérivés de la métallurgie, les produits de l'agriculture commerciale ainsi que les produits et sous-produits de l'élevage auxquels s'ajoutent les ressources halieutiques en ce qui concerne les exportations. Les importations touchent les biens de consommation courants et d'équipements, les véhicules, les combustibles, les produits d'extinction avec les partenaires commerciaux comme les Africains, les Européens, les Américains et les Asiatiques (Japon)

6. Le Tourisme

L'Afrique austral connaît un développement touristique important grâce aux infrastructures de transport et d'accueil puis l'abondance de potentialités touristiques : Les merveilles de la nature (chutes d'ANGRABIES), les trésors archéologiques (grotte de CANGO), les traditions et coutumes (dances d'exorcisme zoulou), les parcs et réserves de faunes...

Conclusion

L’Afrique australe est la sous-région la plus industrialisée du continent. Les ressources minières constituent le pilier de son économie. Avec un climat à dominance tropicale, le relief est formé par un vieux socle dont le centre est occupé par la cuvette du KALAHARI et les bordures par des escarpements abrupts d’étroites plaines côtières.

Chapitre 11 : L'Union Européenne

Introduction :

L'Union Européenne (UE) est une association des Etats européens assimilée à un petit continent. Elle regroupe 27 pays sur les 44 que compte le continent européen avec une population de 514.059.445 habitants sur une superficie de 4,9 millions de km². Le relief de l'UE est dominé par les montagnes et les plaines avec un climat tempéré et une hydrographie assez dense.

I. Condition d'adhésion et les pays membres

a. Condition d'adhésion

Les pays qui adhèrent à l'UE doivent respecter des principes politiques comme la **liberté**, la **démocratie** et les **droits de l'homme**. Ils doivent avoir des **institutions stables** et une **économie de marché**. Ils doivent être en accord avec les objectifs de l'UE. Ils doivent intégrer dans leur législation, le droit européen.

b. Pays membres

L'Union Européenne (UE) est l'**association économique et politique de 27 pays** appartenant au **continent européen**.

Ces pays sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

II. Aspects physiques

1. Le relief :

Le relief de l'UE est dominé par les chaînes de montagnes du Sud-Ouest au Sud-Est dont les principaux sommets sont le Mont BLANC avec une altitude de 4.810m, le Moldoveanu avec 2.543m d'altitude, la chaîne des Alpes Scandinaves plus au Nord et d'un ensemble de plaines constituant les subdivisions de la grande plaine européenne qui s'étend plus à l'Est dont les plus importantes sont celles du PO dans le Piémont et de Pannonie.

2. Climat :

Le climat européen est presque entièrement tempéré hormis la partie extrême Nord de la Scandinavie qui relève du climat subpolaire et le Sud-Est de l'Espagne qui est une région semi-aride.

Ce climat tempéré est sous l'influence maritime et continentale (brise de mer et brise de terre), la présence d'un courant chaud (Golf Stream) au large des côtes et surtout de la disposition des reliefs en arc de cercle à la périphérie du territoire.

3. Hydrographie :

L'UE est pauvre en lacs, mais très riche en cours d'eau, son réseau hydrographique est très dense à cause de sa proximité avec l'Océan Atlantique et la Méditerranée.

- les fleuves les plus importants sont l'EBRE en Espagne, le RHONE en France, le Pô en Italie...
- les lacs sont VÄNERN avec 5.584km^2 , VÄTTERN avec 1.911 km^2 ...

4. Végétation et faune

a. Végétation :

Par rapport à son climat tempéré, la végétation de l'UE est composée d'une forêt à multiple aspects : forêt à feuilles caduques, forêt de conifères, forêts de chênesverts...

b. Faune :

La faune de l'UE à la différence de celle des sous régions africaines, est composée essentiellement des animaux de petite taille (lièvres, lapins...). L'extinction ou du moins la raréfaction de certaines espèces est due à l'exploitation intense du territoire européen.

III. Elément de l'intégration

1. Naissance de l'UE :

L'acte fondateur de l'UE est la déclaration du 9 mai 1950 de ROBERT SCHUMAN, Ministre français des Affaires Etrangères. Le traité de MAASTRICHT institue une union politique qui prend le nom d'Union Européenne (UE).

2. Symbole de l'UE :

Le symbole de l'UE est un drapeau ayant un cercle de 12 étoiles d'or sur un fond bleu. Les étoiles, représentent les peuples d'Europe, et forment un cercle en signe d'union.

- l'hymne européen est L'ODE DE LA JOIE, mélodie tirée de la 9^e symphonie de LUDWIG VAN BEETHOVEN (1823), dont un arrangement de HERBERT VON KARAJAN a été retenu par le Conseil de l'Europe comme hymne européen en 1972 ;

- le 9 mai, journée de l'Europe, commémore la déclaration SCHUMAN du 9 mai 1950, considéré comme l'acte de naissance de la construction européenne.
- la devise de l'UE IN VARIETATE CONCORDIA (expression latine signifiant unie dans la diversité) est proclamée devise officielle le 4 mai 2000 par le parlement européen. Elle a été choisie par un regroupement de jeunes européens.

3. Objectifs de l'UE

- Etablir les conditions d'une union plus étroite entre les peuples européens et de sauvegarder la paix ;
- Assurer le progrès économique et social par une politique commune.

4. Les principales institutions de l'UE

Le conseil de l'UE, le parlement européen à Strasbourg (France), la commission européenne à Bruxelles (Belgique), la Cour de Justice de l'UE (au Luxembourg), la cour de comptes (au Luxembourg) et la Banque Centrale Européenne à Francfort (Allemagne). L'UE délègue par traité l'exercice de certaines compétences à des organes communs.

Conclusion :

L'UE est une organisation régionale unique en son genre. Elle garantit la libre circulation et la libre installation des personnes, les frontières ont été abolies dans l'espace SCHENGEN. Elle est une construction politique. Elle met en œuvre des politiques communes dont l'objectif est de renforcer l'intégration régionale.

Bibliographie

- Tchad / le pays et son potentiel économique/ les Guides Eco-finance/ CIDCOM
GROUPE : Jeune Afrique
- Géographie du Tchad/ Jean Cabot, Christian Bouquet/ Hatier
- Atlas de l'Afrique /Tchad/ Les Editions du Jaguar
- Géographie 5^e/ CNC/ Collection : Edition et savoir 2016
- La connaissance profonde du continent africain/ une production du Groupe Guy Vérité

Partenariat
Coopération Suisse
Lycée Saint François Xavier
Label 109



Livret à ne pas vendre

Contact
info@label109.org

Télécharger gratuitement les applications et livres numériques sur le site:
<http://www.tchadeducationplus.org>



Mobile et WhatsApp: 0023566307383



Rejoignez le groupe: <https://www.facebook.com/groups/tchadeducationplus>